

Louis de Montcalm de Saint Véran



Louis Joseph de Saint-Véran, Marquis de Montcalm est né au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712.

Issu d'une vieille famille du Rouergue, **il entre tout jeune dans l'armée**, devient capitaine en 1729, colonel en 1743, et passe dans la cavalerie avec le grade de brigadier. Il épouse entre-temps, le 2 octobre 1734, Angélique Talon-du-Boulay, avec qui il eut 10 enfants dont 6 seulement survécurent.

Nommé Maréchal de Camp en 1756, il est **envoyé au Canada pour défendre cette colonie** contre les Anglais. Peu après son arrivée, il s'empare du Fort Oswego rétablissant ainsi les communications entre les Grands Lacs et le Saint Laurent, puis l'année suivante, du Fort William Henry, principale forteresse protégeant la route d'Albany, sur la rive sud du Lac du Saint-Sacrement, aujourd'hui Lac Georges. Mais en 1748, les Anglais reprennent l'offensive avec des forces supérieures en nombre et organisent avec le

concourse des colons de la Nouvelle-Angleterre une série d'expéditions qui se termine par la conquête du Canada.

Montcalm, isolé et mal secondé, **résiste héroïquement à l'ennemi**; malgré l'abandon du ministère, la faiblesse de son armée, l'infériorité de ses effectifs, il bat Lord Abercombry près du Fort Carillon en 1758 (aujourd'hui Ticondéroga, au Sud du Lac Champlain), mais ne peut l'empêcher de s'emparer de plusieurs places importantes (Louisbourg capitule le 27 juillet, puis Oswego et Frontenac).



*La mort de Montcalm à la bataille d'Abraham
(Source Musée de la Marine)*

L'année suivante, attaqué dans Québec même par 12 000 Anglais du général Wolfe protégé par la flotte de l'amiral Saunders, il résiste pendant deux mois à l'ennemi qui s'apprête à battre en retraite, quand il doit, par suite de mésentente avec le gouverneur de la colonie, Vaudreuil, offrir la bataille à Wolfe. **Blessé mortellement à la bataille d'Abraham**, où périt Wolfe, Montcalm expire le lendemain, quatre jours avant la capitulation de Québec, le 17 septembre 1759. Avant de mourir, Montcalm demandait à son chirurgien :

"Combien de temps me reste t-il à vivre ?"

"Quelques heures à peine".

"Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais dans Québec". Trois ans plus tard, le traité de Paris (10 février 1763) ne fait que reconnaître une situation de fait en transférant à la Grande-Bretagne la souveraineté du Canada.